



COMMISSION REGIONALE MIXITÉ ET BÉNEVOLAT

PROCES-VERBAL

Mardi 3 février 2026
Visio-conférence

Présents : Mmes, SALEM Sadia, CHAPON Muriel, LEVAVASSEUR Carole, PESNEL Bernadette, ROBILLARD Maïté.
MM. LEFRANCOIS Xavier

Excusés : MM. NEEL Jean-Claude
Mmes LEMAISTRE Florence, GIBASSIER Isabelle et YVELAIN Nathalie.

Assistant : Mmes DAYAUX Charline et ETOT Sarah

ORDRE DU JOUR

1. Week-end des bénévoles
2. Avancement sur la dernière commission
3. Retour sur le séminaire engagement
4. Bénévoles du mois
5. Distribution des médailles 2024/2025
6. Attribution des médailles 2025/2026

Début de la réunion 18h30

1 – Week-end des bénévoles

À la suite de la diffusion du formulaire d'appel à candidatures pour le week-end des bénévoles sur le site internet de la Ligue, les éléments suivants sont à noter :

- 23 candidatures ont été reçues,
- 18 candidatures sont éligibles,
- 5 candidatures sont non éligibles,
- 3 femmes parmi les personnes inscrites et éligibles.

Le nombre de places disponibles est fixé à :

- 1 chef de délégation.
- Et 25 participants.

Sadia SALEM s'engage à solliciter le Comité de Direction de la Ligue pour autoriser la désignation du/de la chef(fe) de délégation parmi un(e) membre de la commission Mixité et Bénévolat. Nado s'est portée volontaire pour assurer cette fonction, sous réserve d'éventuelles autres propositions.

Enfin, un courriel de relance a été adressé aux Présidents des Districts de l'Orne et de l'Eure afin d'encourager la remontée de nouvelles candidatures.



2 – Avancement sur la dernière commission

Aucune observation n'a été formulée.

3 – Retour sur le séminaire engagement

Charline DAYAUX a présenté un point d'actualité sur l'axe 4 « Mixité » du plan d'engagement fédéral, notamment la validation par le COMEX, en janvier 2026, d'un plan d'actions articulé autour de sept leviers. Ce plan repose sur un diagnostic national, en particulier sur le développement des pratiques féminines, la diversification des formats de jeu et des compétitions, ainsi que la féminisation des instances, avec l'instauration d'une obligation de parité lors des prochaines élections.

Plusieurs leviers financiers seront également mis en place, notamment à la suite des annonces faites par le Président de la FFF lors de la conférence nationale de novembre dernier.

Par ailleurs, l'accompagnement des éducatrices se poursuit via le programme NextGen Nike, avec la volonté d'étendre ce dispositif aux arbitres féminines. Aujourd'hui, 120 femmes bénéficient de ce coaching, avec un objectif fixé à 300.

4 – Bénévoles du mois

Proposition de mise en place du dispositif « Bénévole du mois » permettant la distribution des médailles de Ligue. Cette initiative vise à valoriser et reconnaître l'engagement des bénévoles. Un bénévole serait désigné chaque mois, de septembre à juin. Chaque élection mensuelle donnerait lieu à la publication d'un article qui sera mis en avant sur le site de la Ligue.

Les bénévoles du mois se verront remettre officiellement une médaille lors d'une cérémonie officielle organisée au mois de juin.

Les critères de sélection seront définis par les membres de la commission. Chaque membre devra proposer 5 critères avant le 14 février. Ensuite, 5 critères seront retenus parmi l'ensemble des propositions pour établir le cadre de l'élection.

5 – Distribution des médailles 2024/2025

Concernant les médailles 2024/2025, il est convenu de proposer de les déposer directement dans les Districts ou de les laisser à la Ligue pour les personnes les plus proches, afin de faciliter leur récupération.

6 – Attribution des médailles 2025/2026

Voici le détail d'attributions pour les médailles :

- 2 Plaquettes Fédérales dont 1 pour la Ligue
- 3 médailles d'Or dont 1 pour la Ligue
- 4 médailles de Vermeil dont 1 pour la Ligue
- 8 médailles d'Argent dont 3 pour la Ligue
- 5 médailles Jeunes dont 1 pour la Ligue

Voici le récapitulatif des médailles fédérales :

- Médaille Jeune : avoir entre 16 et 25 ans et occuper une fonction dirigeante au sein de son club,
- Médaille d'Argent : après 10 d'ancienneté,
- Médaille de Vermeil : être titulaire de la médaille d'argent depuis plus de 5 ans,
- Médaille d'or : être titulaire de la médaille de vermeil depuis plus de 5 ans,
- Plaquette fédérale : être titulaire de la médaille d'or depuis plus de 10 ans.

Fin de la réunion 19h30

**La Présidente de la Commission
Mme SALEM Sadia**



LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE
AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

19, RUE PAUL DOUMER, 14100 LISIEUX
02 30 32 03 03 | LIGUE@NORMANDIE.FFF.FR

